



Grillage double torsion



Système de qualité
La production, le système de gestion
interne et l'assistance technique sont
certifiés conformément à la norme ISO 9001

HABILLAGE MINERAL DE TALUS

DESCRIPTIF DE LA SOLUTION

FONCTIONNALITE :

Ce type d'ouvrage consiste à donner un aspect minéral à des revêtements de talus dans un but strictement paysager. Ces ouvrages peuvent être associés ou intégrés à d'autres structures ou accessoires (candélabres ou éclairages, escaliers, passerelles, acrotères, bancs, mobiliers urbains..).

GEOMETRIE :

Ces ouvrages de dimensions variables en fonction du projet peuvent avoir des inclinaisons jusqu'à 45°.

ESTHETIQUE :

Les matériaux de remplissage utilisés pour le parement peuvent être des matériaux naturels ou artificiels roulés, concassés ou fabriqués. Ces ouvrages permettent un appareillage des matériaux en parement de manière traditionnelle (murs en pierres sèches) ou contemporaine.

LES DOMAINES D'APPLICATIONS

Les habillages minéraux de talus sont généralement proposés pour :

- ▶ les parcs paysagers, jardins publics, bassins d'agrément et de loisir
- ▶ les aménagements d'aires de stationnement, ronds point
- ▶ les abords de bâtiments

LES PRINCIPAUX AVANTAGES

MONOLITHISME : les structures sont liées entre elles par ligature au montage.

FLEXIBILITE : en cas de tassements différentiels, l'ouvrage se déforme et suit les mouvements du terrain tout en conservant son intégrité.

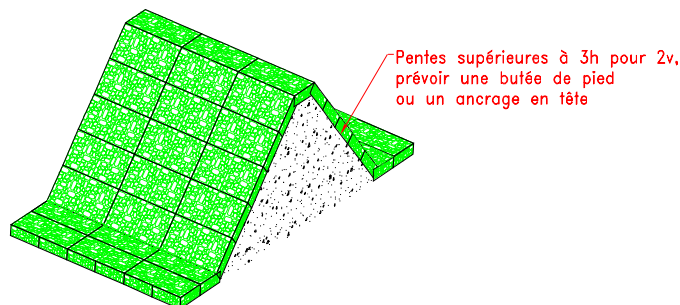
MODULARITE : les structures permettent la réalisation de géométries complexes en usine ou in situ en fonction des exigences du projet ou du site par pliage, façonnage ou juxtaposition.

PARFAITE INTEGRATION PAYSAGERE : le remplissage avec des matériaux de provenance locale permet une parfaite intégration dans des sites tant urbains que ruraux.

COMPETITIVITE : ce type de protection permet de réaliser des ouvrages durables alternatifs aux solutions traditionnelles dans des conditions économiques avantageuses.

MISE EN OEUVRE FACILE MECANISEE : ne nécessitant pas de main d'œuvre qualifiée, ni de matériel particulier par l'utilisation d'éléments prêts à l'emploi..

PAS D'ENTRETIEN : par rechargement de la protection



CONFORMITE

Les ouvrages en gabions de type habillage minéral de talus répondent aux exigences de la norme NF P 94 325-1.

